

La lettre de la RMF UE



Alors que l'actualité médiatique met régulièrement en exergue les faits divers nous rappelant les interconnexions planétaires (jugement des pirates somaliens du 'Tanit' à Rennes, naufrage de Lampedusa,...), et certaines problématiques qui en découlent, l'Union européenne peine à rendre visible sa politique internationale. Pourtant, les outils existent dans le méandre des institutions bruxelloises, et permettent de réaliser au quotidien de nombreuses actions concrètes en application du principe d'approche globale.

Ce numéro est ainsi l'occasion d'aborder les exercices militaires de l'Union européenne. Plus qu'une figure de style entendue entre partenaires, ces exercices sont à chaque fois l'occasion de faire évoluer les liens indispensables entre la planification des opérations militaires et les

décisions politiques qui toujours guident l'action.

Entraînement opérationnel mais aussi développement capacitaire. Ce rôle est dévolu à l'Agence Européenne de Défense qui se restructure dès le début de l'année prochaine.

Entraîner et équiper les forces, mais aussi coordonner les leviers civils. Aussi, la représentation militaire s'implique pleinement dans le comité chargé des aspects civils de la gestion de crises (CIVCOM).

Dans ce numéro, madame Claude France Arnould, récemment reconduite au poste de directrice exécutive de l'Agence Européenne de Défense, nous exposera son bilan et ses perspectives après trois années à la tête de l'Agence.

Bonne lecture à tous et excellentes fêtes de fin d'année !

Général de corps d'armée Gilles ROUBY
Représentant militaire permanent de la France auprès de l'OTAN et de l'UE

Sommaire

Entretien avec madame Claude-France Arnould.	2
La restructuration de l'Agence Européenne de Défense.	3
Le CIVCOM : Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises.	4
Les exercices de gestion de crises.	5

Présentation

Madame Claude-France Arnould

Directrice exécutive de l'Agence Européenne de Défense.



Claude-France Arnould est la Directrice exécutive de l'Agence depuis le 17 janvier 2011. Entre 2009 et 2010, elle était à la tête de la « Direction gestion des crises et planification » (CMPD) au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne. Auparavant, elle a été Directrice des Affaires Internationales et Stratégiques au Secrétariat général de la Défense Nationale (1998 – 2001) et Directrice pour les questions de défense au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne (2001 – 2009). Ancienne élève de l'École

normale supérieure (ENS) de Sèvres et de l'École nationale d'administration (ENA), elle est titulaire d'une agrégation de lettres classiques, d'une licence d'art et d'archéologie et est également diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Ministre plénipotentiaire depuis juin 2001, elle est également Chevalier de la Légion d'honneur.



Entretien avec madame Claude-France Arnould

Directrice exécutive de l'Agence Européenne de Défense

Vous venez d'être reconduite à la tête de l'Agence jusqu'en janvier 2015. Quel est votre bilan après trois ans à la tête de l'AED ? Quelles sont vos priorités pour l'année à venir ?

Cette décision à l'unanimité et les commentaires des Ministres de la défense à l'occasion du dernier Conseil marquent le souhait d'une continuité, ainsi que l'accord sur l'approche et les objectifs que nous proposons.

Le but est que l'Agence, qui « appartient » aux Ministères de la défense, soit pleinement utilisée par eux. Cela implique que ce qu'elle offre et produit soit lisible, à tous les niveaux. Le lien précieux avec les experts doit être impérativement conservé, mais les Ministres qui siègent au Comité directeur pour orienter l'action de l'AED doivent également discuter sur des bases suffisamment claires et compréhensibles. Et ils doivent discuter de programmes et de sujets aussi concrets que la certification, l'aéronavigabilité, et des mesures pratiques d'incitation à la coopération. C'est ce qu'ils ont fait en vue du Conseil européen qui se tiendra prochainement. Leur contribution à ce Conseil, élaborée dans le cadre de l'AED, est pour moi la meilleure illustration du bilan.

Des progrès substantiels ont été réalisés. Avec une Agence focalisée sur des projets majeurs et répondant à des lacunes opérationnelles manifestes : ravitaillement en vol, drones de surveillance, satellites de communication, cyber défense. Une Agence outillée pour soutenir le dialogue entre la Commission européenne et les Ministères de la défense – avec, par exemple, ce soutien que nous apportons sur SESAR. Enfin une Agence restructurée de manière à mieux répondre aux attentes des Etats membres, notamment sur la planification des priorités, la certification, le soutien aux opérations.

L'Agence n'est toutefois pas utilisée à son plein potentiel et elle fait encore l'objet de malentendus, qui ont la vie dure. L'Agence européenne de défense n'est pas une agence communautaire – elle est intergouvernementale. Elle ne requiert pas l'unanimité à 27 : son principe fondamental est la géométrie variable, avec la possibilité de mener des projets à partir de deux Etats membres, aux conditions fixées par les Etats participants.

Quant à ma priorité pour l'année à venir, ce sera la mise en œuvre des conclusions du Conseil européen, tant sur les aspects capacitaires qu'industriels.

Quelle est l'utilité d'un Conseil européen sur la défense ?

Que la défense fasse l'objet d'une discussion d'orientation au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernements et que ceux-ci évaluent régulièrement le suivi de leurs décisions ! A l'OTAN, il y a régulièrement des sommets sur la défense. A l'Union européenne, les chefs d'Etat traitent plus régulièrement encore des questions économiques. Il faut faire le lien entre leurs engagements capacitaires d'un côté et les contraintes financières de l'autre. Seuls les Chefs d'Etat et de gouvernement peuvent arbitrer en faveur d'une priorité pour la défense – dont l'impératif est évident au regard du paysage stratégique.

Mais nous devons optimiser nos efforts en maximisant coopération et synergies au niveau européen et en se concentrant sur les bonnes priorités.

Enfin, alors que les Chefs d'Etat et de gouvernement recherchent des leviers de croissance en Europe, la défense en est incontestablement un – notamment en raison de l'importance de la recherche et de l'innovation. Nous devons maintenir les bureaux d'étude en Europe, pour l'attractivité du continent européen, en même temps que pour l'autonomie stratégique.

Quelles leçons tirez-vous du partage et de la mutualisation capacitaire ?

La coopération est loin d'être naturelle, encore moins dans une période de fortes contraintes budgétaires. Il y a un vrai risque de décalage entre les orientations politiques et leur mise en œuvre, que nous devons prendre en compte.

Avec les Etats membres, nous avons cherché à mettre en place des mécanismes permettant à la fois de dégager des priorités européennes, à promouvoir la coopération entre Etats membres en faisant adopter par les Ministres de la défense un code de conduite sur la coopération, à hiérarchiser nos travaux sur les projets capacitaires les plus critiques. Des progrès ont été accomplis. Mais d'une part la coopération n'est pas intégrée dans les réflexes nationaux, et les grands Etats membres ne jouent pas encore pleinement leur capacité d'entraînement vis-à-vis des autres Etats membres. D'autre part la contrainte budgétaire immédiate est dans la réalité un obstacle autant qu'une incitation à la coopération ; on préserve plus ou moins le présent mais on peut difficilement préparer l'avenir, y compris en lançant les coopérations que cela requiert. C'est la raison pour laquelle il faut trouver des incitations de nature budgétaire et fiscale facilitant et encourageant la coopération.



La restructuration de l'Agence Européenne de Défense, une Agence plus agile au service des Etats membres.

L'Agence européenne de défense aura une nouvelle structure à compter du 1^{er} janvier 2014 afin de mieux soutenir les Etats membres dans un environnement évoluant rapidement. L'Agence comptera trois directions opérationnelles : soutien à la planification et à la coopération ; capacité, armements et technologies ; synergies européennes et innovation.

Le contexte de la défense et de la sécurité évolue rapidement : les contraintes budgétaires conduisent à davantage de coopération, et de nombreuses politiques de l'Union européenne ont des implications croissantes sur la communauté de défense, à l'image du Ciel unique européen ou de la gestion des fréquences radio. Avec cette restructuration, l'Agence sera mieux outillée pour anticiper ces nouvelles tendances, accroître son efficacité et ainsi mieux répondre aux attentes des Etats membres.

La direction « soutien à la coopération et à la planification » traitera de la planification des priorités de coopération, avec notamment le plan de développement des capacités, et les mesures nécessaires à une coopération efficace : aéronavigabilité, standardisation, certification, formation et entraînement. Cette direction sera également chargée d'améliorer le soutien que peut apporter l'AED aux opérations de l'Union européenne.

La direction « capacité, armements et technologie » sera chargée de préparer les programmes futurs, en intégrant dès les premières étapes d'un programme les aspects capacitaires et technologiques. Ses domaines d'action porteront sur : supériorité de l'information (dont la cybersécurité et l'espace), terre (dont la lutte contre les engins explosifs improvisés), air (dont les drones et le ravitaillement en vol), mer (dont la surveillance maritime), et fonctions transversales (avec, notamment, les munitions).

La direction « synergies européennes et innovation » soutiendra l'action entre les ministères de la défense et les politiques de l'Union européenne. Une tâche essentielle de cette direction sera de promouvoir l'innovation, en s'appuyant sur les synergies avec les programmes européens tels que « Horizon 2020 » et les fonds structurels européens. Cette direction sera aussi responsable de l'impact du Ciel unique pour les militaires – en particulier le programme SESAR -, de l'énergie, ainsi que des aspects marché.

Le soutien à la BITDE sera transverse à ces trois directions, de manière à être pris en compte dans son ensemble et à davantage être inscrit dans les activités opérationnelles de l'Agence.



Agenda

- Du 14 au 15 octobre : Séminaire concernant la problématique capacitaire de la Politique de Sécurité et de Défense Commune.
- Du 12 au 13 novembre : Comité Militaire de l'Union européenne au niveau CEMA.
- Le 18 novembre : Conseil des ministres des affaires étrangères.
- Le 19 novembre : Conseil des ministres de la défense à Bruxelles
- Du 19 au 20 décembre : Conseil européen consacré à la Défense.



Institutions

Le CIVCOM : Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises.

Un groupe de travail compétent s'agissant des forces non-militaires déployées par l'Union européenne sur des théâtres extérieurs.

Le CIVCOM, Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises, a été créé par le Conseil en mai 2000, dans le but d'améliorer la gestion civile des crises par l'Union européenne. L'une des spécificités de la gestion des crises par l'UE est en effet d'associer dimensions civile et militaire. L'Union européenne est à ce jour impliquée dans 12 missions civiles¹.



Mika Markus LEINONEN

Le CIVCOM se compose de 28 représentants, un pour chaque Etat membre, et est actuellement présidé par le Finlandais Mika Markus Leinonen.

Le CIVCOM fonctionne comme un groupe de travail du Conseil, qui se réunit deux fois par semaine à Bruxelles. En amont des décisions prises au comité politique et de sécurité (CoPS), auquel il formule recommandations et avis, il négocie les concepts, la planification et l'utilisation des instruments d'action relatifs à la gestion civile des crises, y compris les capacités. La police, l'Etat de droit, l'administration civile et la protection civile sont les quatre domaines d'actions traditionnels de la gestion civile des crises, auxquels se sont ajoutés depuis quelques années la réforme du secteur de sécurité (RSS), l'assistance aux frontières, ainsi que l'observation/monitoring. Le CIVCOM évalue également les options stratégiques et suit le déroulement des opérations civiles, tout en préparant la sortie de crises, en coordination avec la Commission, qui en est membre de plein droit. Outre les missions/opérations, le CIVCOM s'intéresse également à des sujets transversaux tels que l'utilisation de la force, la stratégie de sortie, ou encore la prévention des crises.

Les activités du CIVCOM font donc partie intégrante de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC). Les activités menées par ce comité pour le côté civil font écho aux tâches conduites par le Comité militaire de l'Union européenne pour ce qui touche au militaire.



Réunion du CIVCOM (archive)

¹ EUCAP Sahel, EUCAP Nestor, EUBAM Rafah, EUBAM Libye, EUPOL COPPS, EUPOL Afghanistan, EUPOL et EUSEC RDC, EULEX Kosovo, EUJUSTLEX Irak, EUMM Géorgie, EUAVSEC Sud Soudan.

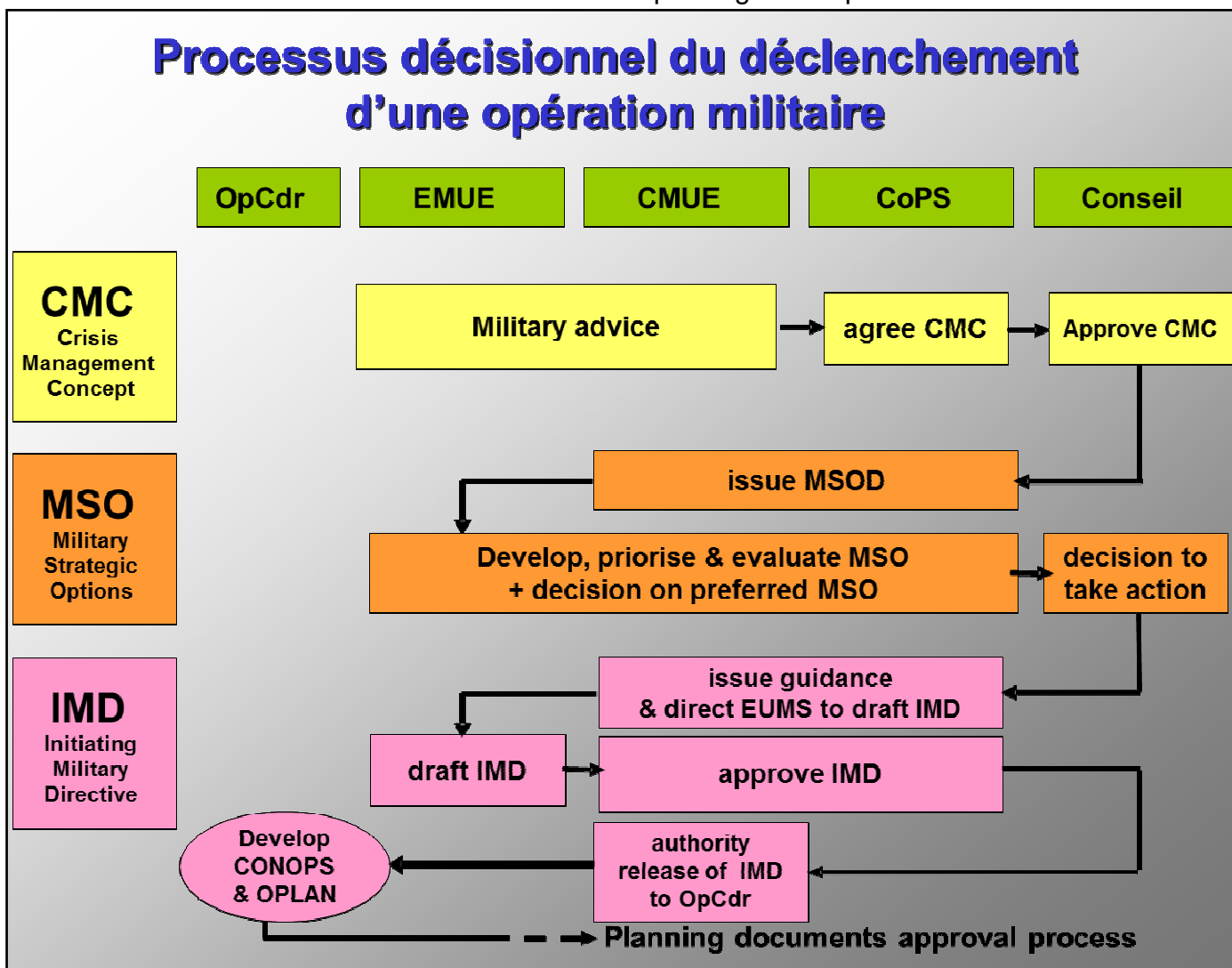


Les exercices de gestion de crises.

Depuis plus de dix ans, l'Union européenne planifie et conduit un à deux exercices de gestion de crises par an. Il en existe de trois types différents, chacun d'entre eux, mettant simultanément en œuvre plusieurs organes, intervenant dans le processus de planification et/ou de conduite d'une opération ou d'une mission de l'Union européenne.

1. Le processus de mise en place d'une opération

Acte tangible de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), une opération ou une mission développée sur le terrain est la traduction concrète d'un cheminement décisionnel faisant intervenir de nombreux acteurs dont le schéma simplifié figure ci-après.



2. Trois types d'exercices couvrent l'ensemble des acteurs de la gestion de crises

Les trois types d'exercice sont d'ampleur différente.

A - MILEX : « MILitary EXercise »

Ces exercices, d'une durée d'environ deux semaines, visent à développer le processus de planification et de communication au niveau de l'Operation Headquarter (OHQ) et du Force Headquarter(FHQ) désignés pour une opération.

B - CMX : « Crisis Management eXercise »

Exercice politico-militaire de planification impliquant deux niveaux de joueurs : Bruxelles et un OHQ. Les acteurs incluent des structures politiques (CoPS, CMUE et CIVCOM), des structures de gestion de crise du SEAE (CMPD, EMUE, CPCC) et un OHQ national. Les Etats membres activent des cellules de veille pour répondre aux sollicitations des structures impliquées dans la planification et la conduite de la crise.

C - ML : « Multi Layer »

Ces exercices peuvent être vus comme la superposition des deux précédents. Ils sont plus étendus et ont pour but d'entraîner et d'évaluer simultanément trois niveaux de joueurs. Un niveau politico-stratégique (CoPS, Etats Membres, structures PESC du SEAE, CMPD, SATCEN, Commission), un niveau stratégique-opératif (EMUE, OHQ, CPCC) et un niveau opératif (FHQ et chef de mission civile).

Ces exercices sont particulièrement denses à organiser, à conduire et à évaluer en raison de la multiplication des niveaux de joueurs et des intervenants périphériques.

3. Programme d'exercices 2013-2015.

Largement impliquée dans ces exercices, la France a armé le FHQ de l'exercice MILEX 13 qui s'est déroulé du 11 au 22 novembre. En outre, ce fut pour le Centre Interarmées de Conception de Doctrine et d'Expérimentation (CICDE) l'opportunité de mener une expérimentation visant à améliorer la cohérence et l'utilisation des outils et des méthodes de planification en les adaptant aux spécificités de l'Union européenne. L'année 2014 verra se dérouler l'exercice MILEX14 au premier semestre, pour lequel la France apportera un appui conséquent en termes de préparation et de conduite. Au deuxième semestre, aura lieu l'exercice ML14. Enfin, 2015 sera l'occasion de conduire un exercice CME/CMX15, qui aura comme particularité la mise en œuvre de la coordination entre les moyens militaires de l'Union européenne et ceux de l'OTAN dans le cadre d'un même scénario d'opération.


Tour d'horizon des commandants de missions et d'opérations militaires conduites par l'Union européenne

- Mission commander :
 - EUTM MALI : **Général (FR) GUIBERT Bruno** depuis le 01/08/2013,
 - EUTM SOMALIA : **Général (IE) AHERNE Gérald** depuis le 01/02/2013.
- Operation commander :
 - EUFOR ALTHEA : **General Sir (UK) SHIRREFF Richard (DSACEUR)**, depuis le 04/03/2011,
 - EUNAVFOR ATALANTA : **Contre-amiral (UK) TARRANT Robert** depuis le 01/01/2013.



Rédacteur en chef :
Capitaine (TA) Sébastien DUMAS

